

## La canicule et nous ...

Le «**plan canicule**», destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule, est actif depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017.

La Commune établit, chaque année, un **recensement des personnes âgées et handicapées en situation d'isolement, qui seraient les plus exposées et les plus vulnérables**. Dans ce cadre, elle tient une liste nominative de ces personnes. Ce fichier permet, en cas de déclenchement de l'alerte liée à un épisode climatique extrême ou à des situations exceptionnelles, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux au domicile des personnes concernées. Si vous souhaitez être inscrit(e) dans ce fichier confidentiel, vous avez la possibilité de **contacter la Mairie au 02.54.80.62.35**.

La plateforme téléphonique « **canicule info service** » vient d'ouvrir. Elle est accessible au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 8 h. à 20 h. Renseignements et brochures disponibles en mairie.

**Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.**

**BON A SAVOIR** : A partir de 60 ans ou en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il vous suffit de contacter la mairie ou le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

**ATTENTION** : Vous êtes particulièrement concerné si vous êtes enceinte, si vous avez un bébé, si vous êtes une personne âgée, si vous prenez des médicaments. Vous pouvez demander conseil à votre médecin ou pharmacien.

**IMPORTANT** : Je donne et je prends des nouvelles de mes proches, famille, amis, voisins.

## La canicule, c'est quoi ?

Il y a danger pour la santé lorsque : Il fait très chaud. La température ne descend pas, ou très peu la nuit. Cela dure 3 jours ou plus.

### Canicule : les 3 niveaux d'alerte



- Niveau 3** (rouge) : Mobilisation maximale. Canicule extrême : épisodes sur le 1<sup>er</sup> trimestre de la riposte aux moyens de gestion des vulnérables (transports, amis, voisins...)
- Niveau 2** (orange) : Action. Risque de canicule : accompagnement des personnes les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, personnes à mobilité réduite, personnes isolées, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...)
- Niveau 1** (jaune) : Veille saisonnière. La veille climatologique et sanitaire du 1<sup>er</sup> juin au 31 août (diffusion de messages de recommandations).

Source : <http://www.mps.sante.fr/>

## www.la-ville-aux-clercs.fr

Le site internet de la mairie a fait peau neuve.

Plus recentré sur la vie locale il s'étoffera encore dans les semaines à venir. Vous pouvez participer à son développement en suggérant des rubriques ou des articles. Son administration et la gestion sont entièrement réalisées par l'équipe municipale mais ce sont bien les remontées de nos habitants qui feront de ce site le reflet de notre village.

A vos mails.....



La Ville Aux Clercs  
Site officiel de la mairie

Accueil | Pratique | Entance/Juinessse | Publications | Liens infos | Etat & Collectivités | Associations

Horaires d'ouverture de la mairie du lundi au jeudi de 9h15 à 12h30, le samedi de 9h15 à 12h00. Fermée le vendredi. Sur RDV en cas d'urgence.

## La Ville-aux-Clercs en Fête !

### Samedi 19 Août

**BROCANTE**, à partir de 7h00

**EXPOSITION Voitures Anciennes**

**REPAS CHAMPÊTRE**, le midi

**Concours de Vélos Fleuris** à partir de 14h30

**MOULES-FRITES**, le soir

**FEU D'ARTIFICE et Retraite aux Flambeaux** à 22h30 avec la Banda

**SOIRÉE DANSAnte** à partir de 23h00

avec la participation de la **BANDA JEAN**

Renseignements au :

**06.62.48.86.59 ou 06.14.06.61.16**



### CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



- Boire environ 1,5L d'eau par jour
- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Passer du temps dans un endroit frais
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Donner des nouvelles à ses proches
- MOILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



### CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Ne pas boire d'alcool
- Passer du temps dans un endroit frais
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- Éviter les efforts physiques

## EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)



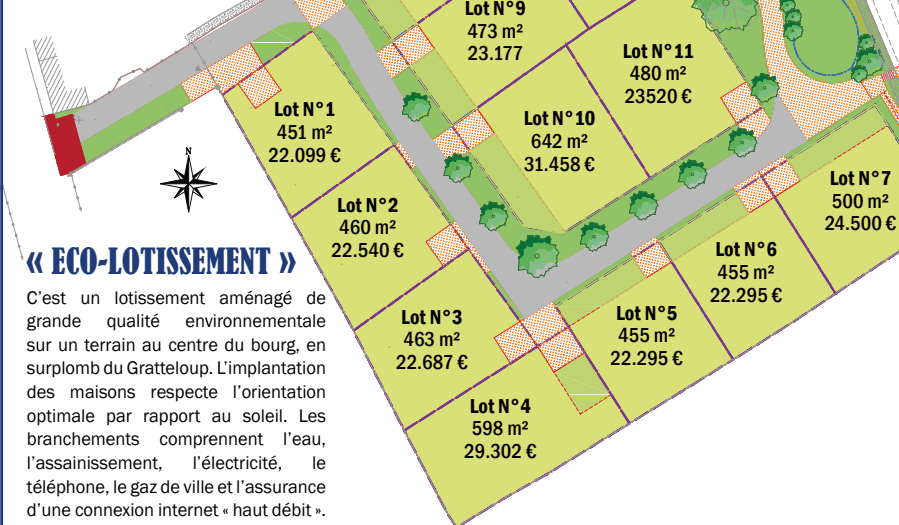
### LEGENDE

#### Revetements

- Entrée Rue du Perche en enrobé rouge
- Voie en enrobé
- Voie secondaire, plateau et entrée charretière en béton balayé
- Engazonnement et plantations (vivaces, graminées...)

#### Espaces verts

- Arbre d'alignement
- Bosquet



## Commerçants, Artisans et Services

### FERMETURES ANNUELLES - JUILLET-AOÛT

#### Mairie :

Fermée les samedis matins de Juillet et août.

**Médecin :** Docteur Lorente : du 6 au 23 juillet inclus. Les patients sont invités, faute de remplaçant, à faire appel aux médecins les plus proches du secteur (PEZOU, AZE, DROUE, MONDOUBLEAU et VENDOME)

**En cas d'urgence : composer le 15**

**Chirurgien dentiste, Docteur Brunet-Houvet :** du 6 au 17 juillet et du 7 au 30 août inclus.

**Masseur Kinésithérapeute, Mme Véronique Grégoire :** du 24 juillet au 5 août et du 28 août au 3 septembre.

**Orthophoniste, Mme Virginie Vincent :** mois d'août.

**Esthéticienne Douc'heures chez soi** du 14 au 29 juillet et du 19 au 26 août.

**Garages/Carrossiers :** M. Lablée, du 7 au 27 août. M. Lelarge, du 28 août au 18 septembre.

**Pizza Sympa :** du 5 au 20 août.

**Plombier-Chauffagiste, M. Tessier :** du 31 juillet au 21 août.

**Sympa Tiff :** du 31 juillet au 16 août.

**Boulangerie Jollivet :** du 7 au 21 août inclus.

**Dates de fermeture non communiquées, à l'heure où nous imprimons le P'tit Mag :**

Garage Roussineau ; Pizza Vincenzo ; « Pause-Café »

#### ILS NE FERMENT PAS :

Pharmacie  
Infirmières  
Clinique Vétérinaire  
Taxi-Ambulance 41  
Coccimarket

Mécanique Agricole  
Le Manoir de la Forêt  
Café Le Saint-Hubert  
Relais de l'Essert  
Marie-Bell coiffeur

## Marche du 1er mai 2017

Cette année, la marche du 1<sup>er</sup> Mai a eu lieu au départ du bourg pour découvrir les chemins alentours de notre village. Cette nouveauté fut une réussite avec 186 marcheurs et quelques enfants. Toutes les femmes ont eu un brin de muguet offert lors du ravitaillement.

Nous remercions « les marcheurs du Mardi » qui ont fait tout le fléchage, Monsieur Dominique Moreau pour l'accueil sous son hangar pour le ravitaillement, ainsi que les bénévoles pour leurs implications.

**Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine.**

Nous profitons de l'occasion pour faire appel aux bénévoles pour la « VILLE-AUX-CLERCS EN FÊTE » le 19 Aout 2017, une fête avec des nouveautés que vous allez découvrir tout le long de la journée.

Nous ne demandons pas une disponibilité toute la journée, 1 heure de votre temps c'est bien.

**Venez nous rejoindre pour cette fête.**

**Contacts :** Patrick AUBRY au 06 14 06 61 16 et Patrick BARTIER au 06 62 48 86 59.



# Le P'tit Mag

de La Ville aux Clercs

- N°11 -  
Été 2017

### Le Mot du Maire

*Nous venons de passer une période de canicule avec une surveillance toute particulière de nos aînés, par deux conseillères municipales (Réjane Gautier et Maria Moreira) que nous pouvons remercier très chaleureusement.*

*Le 14 juillet, fête nationale, ne connaît plus le succès de naguère, car le comité des fêtes manquant de bénévoles à cette période des vacances, n'a plus la possibilité de l'animer ; de plus, ce jour-là, une partie de nos musiciens est mobilisée sur Vendôme. Nous inaugurons cette année une nouvelle formule, la veille au soir, comme beaucoup de communes, avec une cérémonie allégée, en compagnie de la clique et des sapeurs-pompiers.*

*Et comme tout au long de l'année, nous vous rappelons les consignes et réglementations concernant les nuisances (bruit des moteurs thermiques, interdiction de faire du feu, animaux...)*

*La prudence doit vous permettre de passer un bel été.*

Isabelle MAINCION

Comme chaque année, la Mairie sera exceptionnellement fermée au public, les SAMEDIS de JUILLET et AOÛT

**EN CAS D'URGENCE**, vous pouvez joindre la Mairie, les vendredis et samedis de 9h00 à 12h00 au **02 54 80 62 09**  
Un élu vous répondra. Merci de votre compréhension.

## Brûlage strictement interdit

### Rappel Important Le Bruit

Les horaires d'utilisation des engins à moteurs thermiques, (Tondeuses, débroussailluses, perceuses, tonneaux) sont fixés par arrêté Préfectoral.

**Horaires autorisés :** Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ; Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

## Désherbage

Quelles solutions pour les herbes folles qui poussent dans les interstices des bordures de trottoirs ou le long des murs ?

Pouvons-nous porter un regard différent sur elles, en considérant qu'elles sont le signe de la bonne qualité de nos eaux de ruissellement et le témoin de notre biodiversité locale ?

Pouvons-nous tolérer leur présence ou participer à leur suppression sans traitement chimique ?

Lorsqu'il neige, chacun doit dégager le trottoir devant chez lui. Lorsque des travaux réalisés chez un particulier entraînent des salissures sur l'espace public, le propriétaire (ou l'entrepreneur) se doit de nettoyer. Alors, lorsque ces herbes mal aimées, poussent au ras des murs des maisons, pourquoi ne pas les retirer ?

► Par le binage. La binette ou le couteau grattoir restent les outils les plus écologiques qui soient.

► Par le brûlage. L'eau bouillante est une autre solution pour désherber.

## Mots Croisés des Vacances

- Sport olympique pratiqué sur l'eau. - 2. Mot d'enfant. - 3. Sommet. - 4. Accrochées au fond.
- important pour braver le danger - 6. Saison chaude. - 7. Pronom personnel.
- Temps qui passe. - 9. Période de repos. - 10. Atlantique. - 11. Voie de circulation.
- Un mois à la plage. - 13. Fin de verbe. - 14. Sur la plage, château (de).
- Fruits à clafoutis. - 16. Végétal des pâturages. - 17. Fruits charnus rouge vif.
- Ville célèbre pour sa braderie. - 19. Route Départementale. - 20. Il reçoit des touristes.
- Tube lumineux. - 22. Etendue d'eau salée. - 23. Fruit à chair orange ou chapeau.
- Monnaie du Japon. - 25. Feuille séchée. - 26. Apporte l'eau au jardin.

#### La phrase mystère :

Mettez dans l'ordre, les lettres obtenues dans les cases bleues.

Vous découvrirez le nom d'un patrimoine important de la Commune de La Ville aux Clercs.


Le «P'tit Mag» de La Ville aux Clercs a pour but de vous informer. Chaque association peut, si elle le souhaite, communiquer avec la population. Si vous souhaitez annoncer une manifestation, une exposition, etc... N'hésitez pas à envoyer texte et photos à l'adresse mail ci-dessous.

Pour toutes informations ou suggestions, merci de contacter [leptitmag@orange.fr](mailto:leptitmag@orange.fr)

**Jeudi**  
**13 JUILLET 2017**  
Rendez-vous au Centre de Secours

**APÉRITIF RÉPUBLICAIN à 18 h 30**

*Venez nombreux à la Fête Nationale, en toute convivialité !*

**Présence de la Clique**  
**Revue et Défilé des pompiers, jusqu'à la Place de la Mairie.**



**Mairie de La Ville-aux-Clercs :**  
Place de la Mairie - Tél. : 02 54 80 62 35 - Fax : 02 54 80 30 08  
mairie.la-ville-aux-clercs@wanadoo.fr - www.la-ville-aux-clercs.fr

**horaires d'ouverture :**  
Lundi au jeudi : 9h00 à 12h30 - Samedi : 9h15 à 12h00  
**Fermé le samedi des mois de Juillet et Août**